cerfa

N° 13 616*01

DEMANDE DE DÉROGATION POUR ☐ LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT * ☑ LA DESTRUCTION * ☐ LA PERTURBATION INTENTIONNELLE * DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : .. Commune des Sables d'Olonne

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Nicolas Chénéchaud

Adresse : N° .. 21 Rue .. place du Poilu de France

Commune .. Les Sables d'Olonne

Code postal .. 85100

Nature des activités : .. Renaturation de l'ancien circuit automobile et du parking du Puits d'Enfer

Qualification : .. Mairie

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

	Nom scientifique / Nom commun	Quantité	Description (1)
B1	cf annexe		
B2			
B3			
B4			
B5			

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	☑	Prévention de dommages aux cultures	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Conservation des habitats	☑	Prévention de dommages aux eaux	☐
Inventaire de population	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écoéthologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude génétique ou biométrique	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Motif d'intérêt public majeur	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale Cf. Dossier Présentation du projet

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive ☐ Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire ☐ avec relâcher sur place ☐ avec relâcher différé ☐

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle ☐ Capture au filet ☐
Capture avec épuisette ☐ Pièges ☐ Préciser :
Autres moyens de capture ☐ Préciser :
Utilisation de sources lumineuses ☐ Préciser :
Utilisation d'émissions sonores ☐ Préciser :
Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids ☐ Préciser :
Destruction des œufs ☐ Préciser :
Destruction des animaux ☐ Par animaux prédateurs ☐ Préciser :
Par pièges létaux ☐ Préciser :
Par capture et euthanasie ☐ Préciser :
Par armes de chasse ☐ Préciser
Autres moyens de destruction ☐ Préciser : Possibilité de destruction d'individus dû aux travaux

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs ☐ Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques ☐ Préciser :
Utilisation de sources lumineuses ☐ Préciser :
Utilisation d'émissions sonores ☐ Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques ☐ Préciser :
Utilisation d'armes de tir ☐ Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle ☐ Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale ☐ Préciser :
Formation continue en biologie animale ☐ Préciser :
Autre formation ☑ Préciser : Ingénieur écologue en charge du chantier ou personne sur place formé par l'écologue

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : 2027-2029
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Pays-de-la-Loire
Départements : Vendée
Cantons :
Communes : Sables d'Olonne

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés ☐ Mesures de protection réglementaires ☐
Renforcement des populations de l'espèce ☐ Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☐

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : L'ensemble des mesures sont présentées dans le dossier de dérogation.

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Des comptes-rendus réalisés par l'assistance environnementale seront remis au maître d'ouvrage qui les transmettra aux services de l'Etat à chaque étape (travaux, suivi des mesure

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Les Sables d'Olonne
le 30.04.2026
Votre signature

VILLE DES SABLES D'OLONNE - VENDÉE - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyer par mail

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 Reptiles	Par principe de précaution, les espèces sont visées pout la destruction
Lézard des murailles (*Podarcis muralis)*	
Orvet fragile (Anguis fragilis)	
Vipère aspic (Vipera aspis)	
Couleuvre d'Esculape (Zamenis longissimus)	
Lézard à deux raies (Lacerta bilinatea)	
Coronelle lisse	
B2 Avifaune	Par principe de précaution, les espèces sont visées pout la destruction
Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis)*	
Cisticole des joncs (Cisticole des joncs)	
Tarier pâtre (*Saxicola rubicola)*	
Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti)*	
Accenteur mouchet (*Prunella modularis)*	
Bergeronnette grise(*Motacilla alba)*	
Fauvette à tête noire(*Sylvia atricapilla)*	
Fauvette grisette(*Sylvia communis)*	
Grimpereau des jardins(*Certhia brachydactyla)*	
Hypolaïs polyglotte(*Hippolais polyglottal)*	
Mésange à longue queue(*Aegithalos caudatus)*	
Mésange bleue(*Cyanistes caeruleus)*	
Mésange charbonnière(*Parus major)*	
Pinson des arbres(*Fringilla coelebs)*	
Pouillot veloce(*Phylloscopus collybita)*	
Rossignol philomèle(*Luscinia megarhynchos)*	
Rougegorge familier(*Erithacus rubecula)*	
Troglodyte mignon(*Troglodytes troglodytes)*	
Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina)*	
Pipit farlouse (*Anthus pratensis)*	
Pipi rousseline (*Anthus campestris)*	
Serin cini (*Serinus serinus)*	
Bruant zizi (*Emberiza cirlus)*	
Coucou gris (*Cuculus canorus)*	
Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus)*	
Epervier d'Europe (*Accipiter nisus)*	
Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus)*	
Faucon hobereau (*Falco Subbuteo)*	
Goéland marin (*Larus marinus)*	
Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglottal)*	
Loriot d'Europe(*Oriolus oriolus)*	

Mésange huppée (*Lophophanes cristatus)*	
Pic épeiche (*Dendrocopus major)*	
Pic noir (*Dryocopus martius)*	
Pic vert (*Picus viridis)*	
Pipit des arbres (*Anthus trivialis)*	
Roitelet triple-bandeau (*Regulus ignicapillus)*	
Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros)*	
Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirnaceus)*	
Sittelle torchepot (*Sitta europaea)*	
B4 Mammifères	Par principe de précaution, les espèces sont visées pout la destruction
Hérisson d'europe (*Erinaceus europaeus)*	
Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris)*	
B5 Amphibiens	Par principe de précaution, les espèces sont visées pout la destruction
Triton palmé (*Lissotriton helveticus)*	
Crapaud épineux (*Bufo spinosus)*	